



COMMISSION EUROPÉENNE
DIRECTION GÉNÉRALE DES AFFAIRES MARITIMES ET DE LA PÊCHE

La directrice générale

Bruxelles
MARE/B2/FM

Objet : Réponse à l'avis 181 du CCS sur les TAC de thon rouge, de thon germon et d'espadon

Cher Monsieur López,

Je tiens à vous remercier pour votre lettre du 27 mai dans laquelle vous présentez la recommandation du Conseil Consultatif pour les eaux occidentales australes (CC SUD) concernant le thon rouge, le thon germon de l'Atlantique Nord et l'espadon de l'Atlantique Nord. La recommandation nous aidera à définir la position de l'UE pour la 29^e réunion régulière de la Commission internationale pour la conservation des thonidés de l'Atlantique (CICTA) qui aura lieu en novembre.

En ce qui concerne vos observations sur le thon rouge, l'UE a été à l'avant-garde des efforts déployés pour la reconstitution du stock, en renonçant à d'importantes possibilités de pêche. Nous sommes heureux de constater que ces efforts ont porté leurs fruits, puisque le stock est florissant, et nous espérons que nos pêcheurs, auxquels nous sommes pour l'essentiel redevables de ce succès, verront les avantages concrets de cette évolution. La position fondamentale de l'UE a été clairement énoncée au cours des années précédentes : nous n'accepterons aucune diminution de nos possibilités de pêche.

La Commission reconnaît également l'importance du travail des observateurs et la nécessité de garantir leur sécurité à bord, ainsi que l'importance de lutter contre la pêche illégale et de garantir la mise en œuvre de règles du jeu équitables avec les autres parties contractantes. Nous continuerons à lutter contre la pêche illégale et poursuivrons nos efforts pour garantir l'application des règlements.

Je prends bonne note de votre position concernant les possibilités d'augmenter le TAC pour le thon germon de l'Atlantique Nord. Vous incluez également une recommandation demandant une modification de l'allocation du quota d'espadon de l'Atlantique Nord au sein de l'UE. C'est la prérogative du Conseil et je vous invite à en faire part aux États membres.

M Sergio Lopez
Président du CC SUD
6 Rue Alphonse Rio
56100 Lorient FRANCE

Je vous remercie encore pour vos conseils et me réjouis de la poursuite de notre coopération fructueuse. Si vous avez d'autres questions concernant cette réponse, veuillez contacter Mme Julia RUBECK, notre coordinatrice des conseils consultatifs, via la boîte aux lettres fonctionnelle MARE-AC@ec.europa.eu.

Je vous prie d'agréer, Monsieur, l'expression de mes sentiments distingués,

[signature électronique]
Charlina VITCHEVA